



Cette année je pars en France et j'apprends le français !

Avec Immersion France, je choisis mon programme et je découvre les régions françaises. Je recherche l'excellence avec le label Qualité français langue étrangère.

Séjour court ou long, à Paris ou en régions, français débutant ou sur objectifs spécifiques, de nombreux centres de formation pourront vous accueillir pour vous proposer la formule qui vous correspond !



CETTE ANNÉE JE PARS EN FRANCE ET J'APPRENDS LE FRANÇAIS !

..séjour court ou immersion..

.. je choisis mon programme..

..et je prépare mon entrée en France !

> Tout savoir sur fdip.fr/japprendsfrancais

diplomatie.gouv.fr - @francediplo - juillet 2017

CC BY-NC-SA

Je choisis mon programme et je découvre les régions françaises avec Immersion France

Télécharger l'application Immersion France

une application pour mobiles et tablettes multilingue, gratuite et facile d'accès

un catalogue recensant les meilleures offres des centres de langue en France : label Qualité Français Langue Étrangère, label Qualité Unosel, contrat Qualité Office et établissements membres du forum Campus France ;

une aide à la décision pour trouver son séjour sur-mesure ;

une carte interactive pour découvrir les régions françaises ;

plus de 100 photographies et vidéos de promotion ;

des centaines d'offres de séjours déclinant apprentissage de la langue française et gastronomie, circuits touristiques, formation

Je choisis mon programme court et mon école d'été avec Campus France

Je fais mon choix parmi les programmes courts et les écoles d'été proposés sur le site de Campus France

Plus de 300 offres disponibles, classées par :



région : mer ou montagne, ville ou campagne

calendrier : été ou hiver

domaine : Arts, culture, environnement, Sciences humaines et sociales, la liste est exhaustive (plus de 32 domaines différents)

niveau d'étude requis

certification

activités : touristiques, gastronomie/oenologie, sportives, artistiques

Je recherche l'excellence avec le label Qualité français langue étrangère

La garantie pour des cours et des services de qualité : le label Qualité français langue étrangère

Résultat d'une démarche d'assurance qualité engagée par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le ministère de la culture et le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le label vise à identifier, reconnaître et promouvoir les centres de français langue étrangère dont l'offre linguistique et les services présentent des garanties de qualité.

Partir en France

Tous les étrangers peuvent demander un visa pour venir étudier la langue française en France sans forcément avoir de projet d'études à l'issue de leur parcours de FLE.

1. Je voyage pour études à titre principal

Mon séjour dure moins de trois mois : si je suis ressortissant d'une nationalité soumise à visa de court séjour, je peux demander un visa de court séjour pour études.

Mon séjour dure plus de trois mois et ma formation débouche sur une qualification reconnue au plan académique ou professionnel : je peux demander un visa de long séjour pour études valant titre de séjour (VLS-TS, de 4 à 12 mois) ou un visa de long séjour temporaire (VLS-T, de 4 à 12 mois).

2. Je voyage pour études libres, à titre d'activité accessoire

Mon séjour linguistique ne conduira pas à une reconnaissance académique ou professionnelle ou le centre de langue que j'ai choisi ne répond pas aux critères définis par la loi.

Mon séjour dure moins de trois mois : si je suis ressortissant d'une nationalité soumise à visa de court séjour, je peux demander un visa de court séjour pour visite privée.

Mon séjour dure plus de trois mois : je peux demander un visa de long séjour valant titre de séjour visiteur (VLS-TS visiteur) ou un visa de long séjour temporaire visiteur (VLS-T, de 4 à 12 mois). Autre possibilité : le visa vacances-travail, si je suis ressortissant d'un pays ayant signé un accord avec la France.

Pour plus d'informations, je consulte la rubrique Aller en France ou le site de Campus France.